

Convention de sponsoring 2026



Entre

Le Tennis Club Le Pignolet Asbl, dont le siège est situé au 22b Chemin du Pignolet à 7090 Braine-le-Comte

Représenté par :

Et La société

Inscrite au Registre de commerce sous le n°

Dont le siège social est établi à

Représentée par

Il est convenu et accepté ce qui suit :

Le Club accorde au Sponsor les avantages liés à l'une des 6 formules proposées (Entourer votre choix ci-dessous), détaillées en page suivante de la présente convention.

☐ Formule Essentielle à 150 €

☐ Formule Visibilité à 300 €

☐ Formule Partenaire à 525 €

☐ Formule Premium à 1000 €

☐ Formule Gold à 2000 €

☐ Formule Platine à 3000 €

La convention est valable pour la **saison 2026** et prendra ses effets dès réception du paiement de la formule choisie.

Nous vous remercions par avance, et vous prions de bien vouloir effectuer votre règlement sur le compte Belfus **BE59 0688 9757 0026** ouvert au nom du Tennis Club Le Pignolet pour le au plus tard.

Fait en double exemplaire le __ / __ / __ - __

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le Sponsor

Le Club

6 formules possibles

Formule Essentielle à 150 €

- Logo du sponsor (à fournir par le sponsor) sur le site internet « rubrique sponsors » : <http://www.pignolet.net/>
- Hyperlien vers le site du sponsor (à communiquer par le sponsor)
- Remise d'une facture pour la déductibilité fiscale

Formule Visibilité à 300 €

- Logo du sponsor (à fournir par le sponsor) sur le site internet « rubrique sponsors » : <http://www.pignolet.net/>
- Remise d'une facture pour la déductibilité fiscale
- Hyperlien vers le site du sponsor (à communiquer par le sponsor)
- + 1 Panneau publicitaire sur le terrain n° 1 face à la cafétéria (à fournir par le sponsor) de 2m 24 x 1m12 ou équivalent.
- 1 abonnement de tennis offert pour la saison 2026
- 1 repas offert lors de notre souper annuel de fin de saison, organisé au Nautic Lodge.

Formule Partenaire à 525 €

- Logo du sponsor (à fournir par le sponsor) sur le site internet « rubrique sponsors » : <http://www.pignolet.net/>
- Hyperlien vers le site du sponsor (à communiquer par le sponsor)
- Remise d'une facture pour la déductibilité fiscale
- 1 panneau publicitaire sur le terrain n° 1 face à la cafétéria (à fournir par le sponsor) de 2m24 x 1m12 ou équivalent
- 2 abonnements de tennis offerts pour la saison 2026.
- 2 repas offerts lors de notre souper annuel de fin de saison, organisé au Nautic Lodge.

Formule Premium à 1000 €

- Logo du sponsor (à fournir par le sponsor) sur le site internet « rubrique sponsors » : <http://www.pignolet.net/>
- Hyperlien vers le site du sponsor (à communiquer par le sponsor)
- Remise d'une facture pour la déductibilité fiscale
- 1 panneau publicitaire sur le terrain n° 1 face à la cafétéria (à fournir par le sponsor) de 2m24 x 1m12 ou équivalent
- 1 bâche publicitaire sur la clôture latérale sur le terrain n° 1 (à fournir par le sponsor) de 12 m x 2 m
- 2 abonnements de tennis offerts pour la saison 2026.
- 2 repas offerts lors de notre souper annuel de fin de saison, organisé au Nautic Lodge.
- Mise à disposition de nos installations pour un team building (5 terrains de tennis, une aire de détente, un Club-House et sa terrasse) pendant une journée (date à convenir), catering à charge du sponsor.

Formule Gold à 2000 €

- Logo du sponsor (à fournir par le sponsor) sur le site internet « rubrique sponsors » : <http://www.pignolet.net/>
- Hyperlien vers le site du sponsor (à communiquer par le sponsor)
- Remise d'une facture pour la déductibilité fiscale
- 1 panneau publicitaire sur le terrain n° 1 face à la cafeteria (à notre charge) de 2m24 x 1m12 ou équivalent
- 1 bâche publicitaire sur la clôture latérale du terrain n° 1 (à notre charge) de 12 m x 2 m
- 2 abonnements de tennis offerts pour la saison 2026.
- 2 repas offerts lors de notre souper annuel de fin de saison, organisé au Nautic Lodge.
- Exposition d'une voiture (pour les concessionnaires de voitures) ou
- Exposition d'un stand publicitaire avec une visibilité commerciale durant nos 2 tournois annuels **(Simples du 4 au 12 juillet 2026 & doubles du 25 juillet au 2 août 2026)**
- Le sponsoring inclut le catering et la mise à disposition de nos installations dans le cadre d'un team building pour 15 participants, comprenant un souper avec un verre de Cava, un barbecue trois viandes et une demi-bouteille de vin par personne. Toute participation supplémentaire sera facturée à hauteur de 35 € par personne.

Formule Platine à 3000 €

- Logo du sponsor (à fournir par le sponsor) sur le site internet « rubrique sponsors » : <http://www.pignolet.net/>
- Hyperlien vers le site du sponsor (à communiquer par le sponsor)
- Remise d'une facture pour la déductibilité fiscale
- 1 panneau publicitaire sur le terrain n° 1 face à la cafeteria (à notre charge) de 2m24 x 1m12 ou équivalent
- 1 bâche publicitaire sur la clôture latérale sur le terrain n° 1 (**à notre charge**) de 12 m x 2 m
- 2 abonnements de tennis offerts pour la saison 2026.
- 2 repas offerts lors de notre souper annuel en fin de saison
- Exposition d'une voiture (pour les concessionnaires de voitures) ou
- Exposition d'un stand publicitaire avec une visibilité commerciale durant nos 2 tournois annuels (**Simples du 4 au 12 juillet 2026 & doubles du 25 juillet au 2 août 2026**)
- Le sponsoring inclut le catering et la mise à disposition de nos installations dans le cadre d'un team building pour 15 participants, comprenant un souper avec un verre de Cava, un barbecue trois viandes et une demi-bouteille de vin par personne. Toute participation supplémentaire sera facturée à hauteur de 35 € par personne.
- Achat de 200 t-shirts floqués à votre enseigne à offrir à nos 200 participants du tournoi de simples.



Tennis Club Le Pignolet – Matricule AFT # 3033

22b, Chemin du Pignolet 7090 Braine-le-Comte

Site web : <http://www.pignolet.net> – Email: tclepignolet@outlook.com

Belfius # BE59 0688 9757 0026